



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 12 septembre 2022 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois (sauf résolution 2022-271), Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2022-263 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance du 12 septembre 2022. Il est 19 h.

ADOPTÉ

7 personnes présentes dans la salle.

2022-264 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a au lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS D'AOUT 2022

- | | | |
|---|-------|---|
| 1 | FB.20 | Remerciements
<i>La relève du Haut-Saint-François</i> |
| 2 | FB.40 | Invitation – Souper- bénéfice
<i>Fondation Pauline Beaudry</i> |

2022-265 CORRESPONDANCES D'AOUT 2022

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les correspondances du mois d'août 2022 soient reçues.

ADOPTÉ

2022-266 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2022 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies. **ADOPTÉ**

2022-267 9^e ADDENDA – ENTENTE INDUSTRIELLE GRAPHIC PACKAGING

CONSIDÉRANT qu'il existe une entente industrielle entre la Ville de East Angus et la compagnie Graphic Packaging Inc.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette entente.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier, Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer le 9^e addenda à l'entente industrielle entre la Ville de East Angus et Graphic Packaging Inc. **ADOPTÉ**

2022-268 RÉOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE CAIN LAMARRE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Il est résolu d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. **ADOPTÉ**

2022-269 DÉLÉGATION VENTE POUR TAXES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le greffier-trésorier Bruno Poulin soit mandaté pour représenter la Ville lors de la vente pour taxes du 10 novembre 2022 à la MRC du Haut Saint-François et d'agir dans les meilleurs intérêts de la Ville en ce qui concerne les ventes d'immeubles de son territoire. **ADOPTÉ**

2022-270 AUTORISATION SIGNATURES – VENTE DU TERRAIN DE GOLF – CLUB DE GOLF EAST ANGUS

CONSIDÉRANT que le projet d'acte de vente soumis par Me Heidi Paquette, notaire est conforme à la lettre d'intention signée entre la Ville et Club de golf East Angus Inc.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à la vente du terrain de golf à Club de golf East Angus Inc. **ADOPTÉ**

Le conseiller Dany Langlois quitte l'assemblée, il est 19 h 09



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

2022-271 **APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'août au montant de 484 818.24 \$ (405 872.54 \$ par chèque et 78 945.70 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'août au montant de 178 520.03 \$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

Le conseiller Dany Langlois réintègre son siège, il est 19 h 10.

2022-272 **EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – LIGNAGE PERMANENT TERRAIN DE SOCCER**

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la Ville va procéder à l'installation d'un lignage permanent sur le terrain de soccer.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la somme de 79 287 \$ soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 ^{er} octobre 2023	15 858 \$	
1 ^{er} octobre 2024	15 858 \$	
1 ^{er} octobre 2025	15 857 \$	
1 ^{er} octobre 2026	15 857 \$	
1 ^{er} octobre 2027	15 857 \$	ADOPTÉ

2022-273 **DEMANDE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville de East Angus dépose le projet des Jeux et infrastructures pour nos aînés dans le cadre du Programme Nouveaux-Horizons pour les aînés dans le volet des projets communautaires.

QUE David Fournier, directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de East Angus.

ADOPTÉ

2022-274 **DEMANDE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS URBAINS (TAPU)**

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) vise à accroître la part modale des déplacements actifs en milieu urbain et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux déplacements des personnes;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a pris connaissance des modalités d'application du programme TAPU et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment, déposé dans le cadre de ce programme, est estimé à 1 200 000 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 600 000 \$;

ATTENDU QUE la Ville de East Angus doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) Ministère des Transports – Direction des aides aux municipalités confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS,

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que David Fournier, directeur général est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

ADOPTÉ

2022-275 DEMANDE FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ – PROJETS DE PETITE ENVERGURE 2022

ATTENDU QUE nous finalisons actuellement un projet voisin du Centre culturel incluant une aire de jeux accessible aux personnes ayant des difficultés de mobilité au Parc de la Rive-Sud;

ATTENDU QUE l'organisme Han Logement accueillant des personnes ayant des handicaps est voisin du Centre culturel;

ATTENDU QUE le Centre culturel de East Angus favoriserait la culture pour tous en étant doté d'un ascenseur;

ATTENDU QUE le Centre culturel est un bâtiment en bon état de plus de 110 ans;

Il est unanimement résolu

QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à déposer pour et au nom de la Ville, le projet d'accessibilité au Centre Culturel au Fonds pour l'accessibilité projets de petite envergure 2022.

ADOPTÉ

2022-276 DÉROGATION MINEURE – LOT 5 271 708 (157, RUE MÉNARD)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Marc Fournier et Marie-Josée Boivin qui est à l'effet d'autoriser l'empiètement d'une piscine de 2 mètres en cour avant secondaire.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

QUE la demande de dérogation mineure faite par Marc Fournier et Marie-Josée Boivin soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2022-277 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 492 610 (21, RUE ALEXANDER-BOTHWELL)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Les Industries Mavi Inc. qui est à l'effet d'autoriser :

- l'implantation d'une remise à une distance de 0,28 mètre et de 0,38 mètre au lieu de 1 mètre ;
- permettre l'empiètement de la remise dans une servitude d'utilité publique.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

Madame la mairesse demande le vote :

Pour : Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert, Nicole Bernier

Contre : Guillaume Landry

QUE la demande de dérogation mineure faite par Les Industries Mavi Inc. soit acceptée telle que présentée en précisant que ce type de demande ne sera pas tolérée dans le futur et que si la situation se reproduit, le bâtiment accessoire devra être déplacé. **ADOPTÉ**

2022-278 PIIA – 261, RUE YORK

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 30 août 2022, a étudié la demande de permis pour l'ajout d'une rampe en bois pour personne à mobilité réduite à l'avant incluant la peinture de la même couleur que la façade principale de l'immeuble du 261, rue York;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de réfection au propriétaire du bâtiment situé au 261, rue York. **ADOPTÉ**

2022-279 PIIA – 121, RUE ANGUS NORD

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 30 août 2022, a étudié la demande de permis pour la réfection de la façade en canexel blanc et brun expresso, la modification de la galerie, le changement des fenêtres et la modification de l'aménagement paysager pour ajouter de la verdure et un arbre en façade de l'immeuble du 121, rue Angus Nord;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de réfection au
propriétaire du bâtiment situé au 121, rue Angus Nord. **ADOPTÉ**

2022-280 CA – DÉVELOPPEMENT HAUTE-RIVE

ATTENDU QUE la compagnie Développement domiciliaire Haute-Rive demande
un CA pour le prolongement du réseau du Domaine Haute-Rive.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus s'engage à acquérir le système d'aqueduc ou son
extension (art. 180(6) REAFIE) pour le projet Développement domiciliaire Haute-
Rive.

Que la Ville de East Angus s'engage à acquérir le système de gestion des eaux
pluviales ou son extension (art. 220(6) REAFIE) pour le projet Développement
domiciliaire Haute-Rive. **ADOPTÉ**

2022-281 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – RÉFECTION DE LA RUE GRONDIN

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de
deux firmes;

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de services professionnels d'ingénierie pour la
réfection de la rue Grondin au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme
St-Georges, structures et civil, pour un montant de 24 900 \$, excluant les taxes
selon l'offre de services datée du 21 juillet 2022. **ADOPTÉ**

2022-282 ADJUDICATION DE CONTRAT – MISE À NIVEAU DE LA COUR DU 16 RUE DAVID SWAN

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de mise à niveau de la cour du futur garage
municipal au 16 rue David-Swan à Transport et excavation Stéphane Nadeau
inc. pour un montant de 16 760.64 \$, excluant les taxes selon les documents
datés du 8 et 13 juillet 2022. **ADOPTÉ**

2022-283 ADJUDICATION DE CONTRAT – PAVAGE DEVANT ARÉNA ROBERT-FOURNIER

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de pavage de la partie avant de l'aréna Robert-
Fournier à Pavages Estrie Beauce, pour un montant de 11 796 \$, excluant les
taxes selon le document daté du 23 août 2022. **ADOPTÉ**



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la
Ville de East Angus

**2022-284 ADJUDICATION DE CONTRAT – LIGNAGE PERMANENT
DES TERRAINS DE SOCCER**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de lignage permanent des terrains de soccer à
Surfaces Sportives Prévost Inc., pour un montant de 75 520 \$, excluant les taxes
selon le document daté du 29 août 2022. **ADOPTÉ**

2022-285 EMBAUCHE – MIGUEL FORTIN

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville engage monsieur Miguel Fortin, en date du 17 octobre 2022 à titre
de journalier temporaire à l'échelon 8 conformément à la convention collective en
vigueur. **ADOPTÉ**

**2022-286 TOURNOI DE GOLF – CHAMBRE DE COMMERCE DU
HAUT-SAINT-FRANCOIS**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète 1 quatuor de golf au coût de 475 \$, pour le tournoi de golf de
la Chambre de commerce du Haut-Saint-François, le 23 septembre 2022.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2022-287 ADHÉSION – CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-
FRANCOIS**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adhère à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François pour
l'année 2022 au coût de 150 \$.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-130-00-494. **ADOPTÉ**

2022-288 DON – NOURRI-SOURCE ESTRIE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ à l'organisme Nourri-Source Estrie pour le Défi
d'allaitement.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**



No de résolution
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la
Ville de East Angus**

2022-289 DON – JEUX DU QUÉBEC

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville verse un don de 50 \$ au Jeux du Québec Estrie.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-290 DON – SOUPER FONDATION PAULINE BEAUDRY

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse l'achat de 2 billets au coût de 110 \$ chacun, pour le souper
spectacle de la Fondation Pauline Beaudry.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2022-291 ADOPTION RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 827 –
AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME
NUMÉRO 744**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 827 intitulé « Règlement 827 – Amendements au
règlement du plan d'urbanisme numéro 744 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-292 ADOPTION RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 828 –
AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
745**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 828 intitulé « Règlement 828 – Amendements au
règlement de zonage numéro 745 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-293 ADOPTION RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 829 – MODIFIANT
LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A) NUMÉRO
643**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 829 intitulé « Règlement 829 – modifiant le règlement
relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 643
» soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-294 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 833 – RÈGLEMENT SUR
LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE À EAST ANGUS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de
dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le
règlement numéro 833 intitulé « Règlement 833 – Règlement sur la démolition
d'immeuble à East Angus » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**



No de résolution
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la
Ville de East Angus**

**2022-295 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 833 –
RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE À EAST
ANGUS**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 833 intitulé « Règlement 833– Règlement sur la démolition d'immeuble à East Angus » soit déposé. **ADOPTÉ**

**2022-296 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 834 – RÈGLEMENT
CONCERNANT LES TRAVAUX ET LES AMÉNAGEMENTS
DANS L'EMPRISE D'UNE VOIE PUBLIQUE**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 834 intitulé « Règlement 834 – Règlement concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise d'une voie publique » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2022-297 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 834 –
RÈGLEMENT CONCERNANT LES TRAVAUX ET LES
AMÉNAGEMENTS DANS L'EMPRISE D'UNE VOIE
PUBLIQUE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 834 intitulé « Règlement 834 – Règlement concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise d'une voie publique » soit déposé. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

2022-298 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 28. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédits disponibles

Numéro Nom

2022-268 Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Cain Lamarre



No de résolution
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil de la Ville de East Angus

2022-271	Approbation des comptes
2022-272	Emprunt au fonds de roulement – Lignage permanent terrain de soccer
2022-278	PIIA – 261, rue York
2022-279	PIIA – 121, rue Angus Nord
2022-281	Adjudication de contrat – Services professionnels – Réfection de la rue Grondin
2022-282	Adjudication de contrat – Mise à niveau de la cour du 16 rue David Swan
2022-283	Adjudication de contrat – Pavage devant aréna Robert-Fournier
2022-284	Adjudication de contrat – Lignage permanent des terrains de soccer
2022-285	Embauche – Miguel Fortin
2022-286	Tournoi de golf – Chambre de commerce du Haut-Saint-François
2022-287	Adhésion – Chambre de commerce du Haut-Saint-François
2022-288	Don – Nourri-source Estrie
2022-289	Don – Jeux du Québec
2022-290	Don – Souper Fondation Pauline Beaudry